

FAITS SAILLANTS

CONSEIL DES COMMISSAIRES – DU 6 AU 9 DÉCEMBRE 2022 | MONTRÉAL

Les commissaires ont poursuivi leurs travaux sur le système éducatif du Nunavik. Un résumé complet des travaux en cours et des prochaines étapes prévues a été présenté au conseil. Les commissaires ont discuté de la façon dont les résultats de la recherche en éducation (vérification) 2019-2021 pourraient être utilisés pour déterminer les priorités relatives à la commission scolaire et à l'allocation des ressources. Dorénavant, les buts, les objectifs et les indicateurs de réussite de l'organisation pourraient être intégrés à un plan stratégique renouvelé, ou à un plan d'engagement vers la réussite (*Commitment to Success Plan*).

La recherche en éducation (audit) 2019-2021 a été entreprise sur la base d'un mandat provenant du Conseil. Cette recherche a examiné et comparé le curriculum de Kativik Ilisarniliriniq au Programme d'enseignement du Québec.

Alors que les discussions sur le système d'éducation du Nunavik se poursuivent, c'est le Plan stratégique 2016-2023 qui guide l'ensemble des travaux et opérations menés par Kativik Ilisarniliriniq.

Dans le cadre de ses travaux sur le système d'éducation du Nunavik, le conseil a été informé de l'avancement des travaux entrepris pour examiner les modèles d'éducation bilingue existants et les résultats de recherches récentes menées sur l'éducation bilingue. Un rapport complet a été présenté par les Services éducatifs. La recherche démontre l'influence positive de l'apprentissage dans la langue maternelle sur la fierté, la validation de l'identité et la confiance en soi. À ce titre, la langue maternelle de l'enfant doit être pleinement intégrée tout au long de son expérience éducative, et pas seulement au cours des premières années. La recherche révèle que chaque langue devrait être enseignée pendant au moins 6 à 7 ans (si ce n'est plus); qu'un enfant apprenant plusieurs langues en même temps possédera des compétences linguistiques plus élevées qu'un enfant évoluant dans un cadre d'enseignement monolingue; et que l'harmonisation de tous les programmes linguistiques permettra de faciliter le transfert des compétences d'une langue à l'autre, et par conséquent l'apprentissage.

Le rapport présenté par les Services éducatifs comportait également un résumé des résultats de consultations antérieures tenues au Nunavik, notamment celles du Symposium du Nunavik sur l'éducation (1985), du Groupe de travail sur l'éducation au Nunavik (1989 à 1992), du projet Inuktituurniup Saturtaugasuarvinga et du rapport Illirijavut connexe (2012), ainsi que du rapport Parnasimautik (2015).

Les travaux entrepris par les Services éducatifs pour examiner les modèles d'éducation bilingue et la recherche sur l'éducation bilingue découlent des demandes formulées lors du Conseil sur l'éducation de 2018, au cours duquel les représentants des comités d'éducation de tous les villages du Nunavik avaient répertorié les modèles d'éducation bilingue qui, selon eux, seraient les plus adaptés au Nunavik. Les prochaines étapes prévues pour les Services éducatifs sont les suivantes :

- La clarification des parcours de réussite des élèves offerts à KI (régulier, renforcé, axé sur l'emploi, etc.) avec l'ajout d'attentes précises pour la langue maternelle (inuktitut) et les langues secondes (anglais et français).
- La clarification de l'approche pédagogique contextuelle et culturellement pertinente de KI relativement à l'enseignement des langues.
- L'élaboration de lignes directrices consacrées à l'allocation du temps (heures par matière, par année, par langue) pour chaque parcours en fonction de la situation actuelle de l'enseignement et de l'apprentissage plurilingues (recherche).
- La présentation des progrès lors du prochain Conseil sur l'éducation (février 2023) et de la prochaine réunion du Conseil des commissaires (mars 2023).
- Une évaluation des modifications à apporter à la politique d'enseignement linguistique (à noter que dans tous les scénarios envisagés, l'inuktitut demeure la langue d'enseignement), et la présentation de celles-ci à la réunion du Conseil prévue pour juin 2023.

La directrice générale a informé le Conseil des commissaires que si l'équipe des Services administratifs faisait parvenir aux directeurs d'école et aux administrateurs des centres d'éducation des adultes la liste confirmée des élèves finissants avant la fin de l'année scolaire, il serait possible de tenir les cérémonies locales de remise des diplômes à la fin de l'année scolaire plutôt qu'à l'automne.

En juin, le Conseil des commissaires a adopté une résolution réitérant que les cérémonies de remise des diplômes ne devraient avoir lieu qu'à l'automne, une fois les diplômes d'études secondaires remis aux élèves par le ministère de l'Éducation.

Dans ce contexte, la directrice générale a indiqué que la révision interne de la gestion des dossiers des élèves progressait bien. Elle a ajouté que l'équipe des Services administratifs pourrait confirmer la liste des élèves finissants d'ici la fin du mois de mai.

Cela permettrait aux écoles et aux centres d'éducation d'organiser des événements de remise de diplômes à la fin de l'année scolaire, mais aussi d'éviter les divergences avec les diplômes délivrés par le ministère de l'Éducation.

Une communication interne à l'intention des administrateurs du secteur des jeunes et des adultes sera diffusée au début de l'année 2023.

Pour faire suite à une demande formulée par le Conseil lors de sa réunion d'octobre, les commissaires ont été informés de la qualité des données existantes. La façon dont les dossiers des élèves sont gérés par Kativik Ilisarniliriniq a récemment fait l'objet d'une vérification. Des solutions ont déjà été mises en place pour remédier à certaines des lacunes recensées. D'autres solutions seront déployées dans les mois à venir, l'objectif étant que toutes les mesures correctives soient en place d'ici la fin mars 2023.

Un aperçu plus complet des données actuellement disponibles sera présenté au Conseil en mars 2023, dans le cadre des premières étapes d'un exercice complet de planification stratégique.

Pour une troisième année consécutive, des cours d'été seront offerts aux élèves du secondaire du Nunavik du 5 au 23 juin à Inukjuak et à Kangiqsujuaq. Ces cours permettront aux élèves de deuxième cycle du secondaire d'obtenir des crédits menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES).

Le ou les lieux finaux seront choisis en fonction du nombre confirmé d'élèves inscrits. Les villages d'Inukjuak et de Kangiqsujuaq ont été désignés comme collectivités d'accueil parce qu'elles comptent toutes deux des centres d'éducation des adultes et des résidences d'étudiants, où les participants pourront être logés et nourris.

Les cours d'été sont offerts aux élèves qui n'ont pas suivi tous les cours obligatoires menant à l'obtention d'un DES. De plus amples renseignements sur les exigences pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires peuvent être consultés sur le site Internet de KI : <https://www.kativik.qc.ca/exigences-pour-lobtention-du-diplome/>.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à ces cours, veuillez communiquer avec la direction de son école.

Le 6 décembre 2022, le Conseil des commissaires de Kativik Ilisarniliriniq (KI) a accueilli deux nouveaux commissaires : Mme Emma Munick (Kangirsuk) et M. Lukasi Pilurtoot (Kangiqsujuaq). Ce dernier a également été élu membre du comité exécutif.

Les membres du comité exécutif sont :

- Mme Sarah Aloupa (Quaqtaq), présidente de KI et membre du comité exécutif
- M. Adamie Padlayat (Inukjuak), vice-président de KI et membre du comité exécutif
- M. Lukasi Pilurtoot (Kangiqsujuaq), membre du comité exécutif
- Mme Evie Kalingo (Ivujivik), membre du comité exécutif
- Mme Jennifer Hunter (Kuujjuaraapik), représentante de l'Administration régionale Kativik (ARK) et membre du comité exécutif

Les commissaires ont été informés des actions récemment entreprises dans la lutte contre le projet de loi 14 (anciennement connu sous le nom de « projet de loi 96 ») et des répercussions négatives que son application devrait avoir sur la réussite des étudiants de niveau postsecondaire du Nunavik. Plus précisément, le 6 décembre, les dirigeants de Kativik Ilisarniliriniq et de la Société Makivik ont envoyé une lettre conjointe au premier ministre Legault pour demander que l'application du projet de loi 14 soit suspendue pour les étudiants inuits poursuivant des études supérieures dans les cégeps du Québec.

La lettre visait à demander au gouvernement du Québec de suspendre l'obligation pour les étudiants inuits fréquentant des cégeps anglophones de suivre trois cours de français afin d'obtenir leur diplôme. Elle visait également à demander une suspension similaire pour les étudiants inuits qui fréquentent des cégeps francophones et qui doivent passer un examen de compétence en français pour obtenir leur diplôme.

Les dirigeants de Kativik Ilisarniliriniq et de la Société Makivik ont également demandé au premier ministre Legault de donner à ses ministres l'instruction de collaborer avec leurs organisations respectives pour trouver des solutions qui soient bénéfiques aux Inuits et à la réussite de leurs études postsecondaires.

Le rapport d'activités présenté par les Services éducatifs a mis en lumière le besoin continu et criant de disposer d'une expertise en inuktitut. Cette expertise est nécessaire à l'élaboration planifiée du programme d'études et au soutien continu exigé par les enseignants du secteur de l'inuktitut dans toute la région du Nunavik.

Les Services éducatifs continuent de fonctionner malgré des postes vacants (et un taux de roulement élevé) au niveau des postes professionnels et administratifs clés.

Au cours des cinq dernières années, cette situation a particulièrement touché les services suivants : élaboration des programmes d'études en langue maternelle, survie de la culture et du territoire et formation des enseignants.

Le manque de personnel dans ces domaines vient aggraver une situation déjà difficile en raison de la pénurie actuelle de personnel qui touche les postes d'enseignants. En date du 5 décembre, il y avait 66 postes d'enseignants vacants à Kativik Ilisarniliriniq (42 dans les secteurs français et anglais langue seconde, et 24 dans le secteur inuktitut).

Le groupe de travail Tatigiilluta sur la santé mentale a présenté un aperçu de ses travaux au Conseil. Au cours de la discussion ouverte qui s'est ensuivie, les commissaires ont insisté sur l'importance d'assurer la disponibilité des services de santé mentale dans la région. Ils ont également indiqué que Kativik Ilisarniliriniq ne coordonnerait plus le comité de partenariat régional à partir de janvier 2023.

Les commissaires ont approuvé l'attribution complète du poste de coordonnateur du comité de partenariat régional à l'équipe de la Planification stratégique.

Cela permettra aux ressources de se concentrer davantage sur les mandats directement liés à la prestation des services éducatifs.

La clientèle globale du service d'Éducation des adultes et de la formation professionnelle (EAFP) continue de croître, le nombre d'étudiants inscrits à des cours de formation générale ayant connu une augmentation significative (tant en présentiel qu'à distance).

Une offre de services enrichie dans les centres de détention fédéraux au Québec contribue positivement à la croissance observée dans la population étudiante du service d'EAFP. Un accord conclu en 2021 entre le service d'EAFP de KI et Service correctionnel Canada fournit le cadre juridique permettant d'offrir des programmes sur place.

En outre, le service d'EAFP élargit ses pratiques permettant aux élèves de suivre plus d'un programme de certification à la fois (concomitance des études). Par exemple, les étudiants inscrits à un cours de mécanique peuvent suivre simultanément des cours de formation générale qui leur permettraient d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) en plus d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou d'une attestation de formation professionnelle (AFP).

Les travaux visant à ce que toutes les installations de Kativik Ilisarniliriniq aient accès à Internet haute vitesse progressent bien. Au 2 décembre, sur les 14 collectivités dans lesquelles Kativik Ilisarniliriniq exploite des écoles, des centres et des bureaux, 13 jouissaient d'un accès complet à Internet haute vitesse grâce au travail effectué par l'équipe des TI. Les travaux se poursuivent à Kangirsuk, la dernière de ces collectivités.

Les solutions d'Internet haute vitesse mises en place par Kativik Ilisarniliriniq combinent l'accès à :

- des satellites sur orbite basse (Starlink et OneWeb);
- un réseau à fibre optique dans les villages où ce service est proposé par le fournisseur Tamaani.

En novembre 2022, Kativik Ilisarniliriniq a réussi à prévenir une cyberattaque grâce aux ressources spécialisées mises à sa disposition par le ministère de l'Éducation.

Une menace par rançongiciel a été évitée grâce à une détection rapide de l'intrus au sein de notre réseau. L'accès à un Internet plus rapide s'accompagne également d'un risque accru de menaces venant de l'extérieur.

Dans ce contexte, davantage de logiciels de sécurité seront acquis et installés afin de mieux contrôler l'accès et l'utilisation de notre réseau.

Un inventaire du matériel et un nettoyage des déchets dangereux coordonnés par le service des Ressources matérielles sont en cours au Nunavik. L'opération concerne les laboratoires scientifiques, les entrepôts et les véhicules. En date de décembre 2022, elle était terminée dans les collectivités situées entre Kuujjuaraapik et Akulivik, inclusivement.

À partir du début de l'année 2023, les nouveaux entrepôts de Kuujjuaq, Salluit et Puvirnituq pourront mener leurs activités en disposant d'un inventaire actualisé.

Le Conseil des commissaires a été informé de l'avancement des travaux relatifs aux investissements en capital et aux projets de rénovation dans les collectivités du Nunavik. Un aperçu des projets de construction soumis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour approbation de financement (*Plan Québécois des Investissements [PQI] 2023-2033*) a également été présenté au Conseil.

Les nouveaux projets de construction soumis au MEES suivent le Plan d'investissement 2021-2031 approuvé par le Conseil des commissaires en juin 2021.

Le *Plan Québécois des Investissements (PQI) 2023-2033* préparé par Kativik Ilisarniliriniq prévoit la construction d'une nouvelle école à Kangiqsujaq, d'un nouveau centre d'éducation des adultes à Kuujjuaq, d'unités d'habitation dans tout le Nunavik, de bureaux et de logements transitoires, d'entrepôts, de garages pour autobus et de salles de classe temporaires.